

Aide juridique Ontario
Rapport du plan d'action de
la Stratégie à l'intention des
communautés racialisées 2026



LEGAL AID ONTARIO

AIDE JURIDIQUE ONTARIO

Table des matières

- 1 | Vue d'ensemble
- 2 | Objectifs du plan d'action de la Stratégie à l'intention des communautés racialisées
- 10 | Conclusion

Aide juridique Ontario : Rapport du plan d'action de la Stratégie à l'intention des communautés racialisées 2026

Auteure :
Aide juridique Ontario

Publié :
20 mars 2026

Aide juridique Ontario

20, rue Dundas Ouest, bureau 730
Toronto (Ontario) M5G 2H1

Sans frais : 1 800 668-8258
Courriel : info@lao.on.ca
Site Web : www.legalaid.on.ca

This document is available in English.

Aide juridique Ontario reçoit un appui financier du gouvernement de l'Ontario, de la Fondation du droit de l'Ontario et du gouvernement du Canada.

Vue d'ensemble

Le plan d'action à l'intention des communautés racialisées 2026 décrit les progrès continus qu'Aide juridique Ontario (AJO) réalise dans la réduction des obstacles systémiques et l'amélioration de l'équité des services pour les clients noirs ou racialisés.

Au cours des 12 derniers mois, AJO a renforcé son engagement en favorisant la prise de décisions axées sur l'équité, en améliorant l'accès aux services pour les clients racialisés et en élargissant les programmes qui favorisent l'équité dans l'ensemble du système judiciaire.

Voici les principales évolutions présentées cette année :

- **Élargissement de l'admissibilité financière** : AJO [a augmenté les seuils financiers](#) applicables aux services offerts par les avocats spécialisés en droit criminel et les avocats de service, afin d'aider davantage de personnes à bénéficier d'une aide juridique.
- **Nouveau programme destiné au personnel et visant à élargir les services en droit de la famille** : Le nouveau [programme d'avocats principaux en droit de la famille](#) d'AJO fournit une représentation spécialisée dans les affaires familiales et de protection de l'enfance, et facilite l'accès à des avocats qualifiés grâce à des services en personne et virtuels. Il a également mis au point un outil de suivi centralisé qui enregistre les sources d'aiguillage et les données clés des clients.
- **Amélioration de l'accès linguistique** : AJO a augmenté la rémunération des interprètes et a continué de recueillir des données sur les compétences linguistiques des avocats afin de les intégrer à l'avenir dans les outils destinés aux clients.
- **Élargissement des partenariats communautaires** : AJO a soutenu de nouvelles initiatives axées sur la justice réparatrice et a intensifié ses efforts de sensibilisation auprès des nouveaux arrivants et des femmes incarcérées grâce à des collaborations avec des organismes communautaires de Kitchener.

Objectifs du plan d'action de la Stratégie à l'intention des communautés racialisées

Les 17 objectifs de la Stratégie pour les communautés racialisées et les progrès réalisés par AJO pour les atteindre sont décrits ci-dessous.

Afin de réduire les obstacles qui empêchent les clients racialisés d'accéder à ses services, AJO s'est engagée à :

1. Élaborer un outil visant à garantir que les décisions d'AJO ne pénalisent pas injustement les personnes racialisées

AJO dispose d'un système complet d'analyse de l'équité qui intègre des évaluations des répercussions sur l'équité autochtone et raciale dans tous les processus décisionnels. Ces évaluations examinent les répercussions potentielles sur les Autochtones, les personnes racialisées, les personnes handicapées et les autres victimes de discrimination systémique.

En 2025, AJO a eu recours à cet outil d'évaluation pour [augmenter les seuils d'admissibilité financière](#) aux services d'avocats de service et aux certificats en droit criminel, une initiative opérationnelle majeure.

2. Assurer une représentation proportionnelle des personnes racialisées parmi les clients d'AJO

Pour AJO, la collecte de données demeure une priorité. La collecte des données relatives à l'origine ethnique de ses clients aide AJO à détecter et à lever les obstacles potentiels à l'accès aux services auxquels certaines communautés peuvent se heurter. Ces renseignements l'aident également à améliorer la prestation de ses services et à créer les types de programmes dont ont besoin certains groupes racialisés.

AJO a également mis au point un outil centralisé de suivi des aiguillages afin de recueillir des renseignements sur les sources de l'aiguillage et les clients, notamment leur identité autochtone et leur appartenance à un groupe méritant l'équité. Cet outil favorise la responsabilisation et stimule l'amélioration continue.

AJO continue d'offrir au personnel et aux cliniques juridiques communautaires

qu'elle finance des formations à l'importance de la collecte de données sur l'origine ethnique, ainsi qu'à la manière de procéder.

Le programme d'avocats principaux en droit criminel d'AJO tient compte, avant tout, de l'origine ethnique pour déterminer si une personne est admissible aux services juridiques offerts dans le cadre du programme. De nombreux clients ont également des besoins juridiques non satisfaits, notamment lorsqu'ils ont droit à une aide juridique mais ne parviennent pas à trouver ou à conserver une avocate ou un avocat. Le programme s'efforce de trouver des moyens pour qu'AJO délivre davantage de certificats.

3. Comprendre pourquoi les clients n'utilisent pas leur certificat de protection de l'enfance et s'efforcer de résoudre ce problème

AJO a continué à explorer des solutions pour optimiser l'utilisation des certificats.

L'organisation a mis en place un programme qui permet aux clients d'avoir plus facilement accès à des avocats spécialisés dans le droit de la famille et les services de protection de l'enfance. Le [programme d'avocats principaux en droit de la famille](#) garantit que les personnes qui ne peuvent trouver d'avocate ou d'avocat par le biais du système traditionnel de certificats, notamment les personnes noires ou racialisées, ont accès à une avocate compétente ou à un avocat compétent tout au long de leur procédure. Ce niveau d'expertise contribue à réduire les difficultés rencontrées et à renforcer la stabilité dans les domaines de la protection des enfants et des familles, qui ont des répercussions importantes.

De plus, AJO a perfectionné son outil « [Trouver une avocate ou un avocat](#) » afin que les clients aient plus facilement accès aux avocats inscrits au barreau qui offrent des services de protection de l'enfance

4. Traduire les renseignements sur les services d'AJO dans davantage de langues et les rendre accessibles à tous

AJO dispose d'un service consacré à l'amélioration de l'accès linguistique à ses services et à ses communications.

AJO dispose de nombreuses publications importantes en [plusieurs langues](#) afin d'aider les clients à comprendre leurs droits et les services à leur disposition. Elle met actuellement à jour les renseignements concernant ses services dans les langues les plus demandées par ses clients. Elle les publiera dans une section bien visible de son site Web et elle les communiquera au personnel de première ligne, aux interprètes et aux clients.

5. Faciliter l'accès des clients aux services d'interprétation

Les clients ont accès à des services d'interprétation gratuits dans plus de 300 langues lorsqu'ils contactent AJO. Des services d'interprétation sont également offerts lors des consultations en personne d'AJO et dans les cliniques juridiques communautaires financées par AJO. Elle continue de collaborer étroitement avec son personnel et avec le fournisseur de services d'interprétation afin de garantir que l'accès aux interprètes soit aussi fluide, efficace et optimal que possible.

Le site Web d'AJO contient un [message en plusieurs langues](#) concernant les services d'interprétation gratuits offerts dans le cadre de l'aide juridique.

Les certificats d'AJO couvrent les frais des services d'interprétation.

6. Aider les clients à déterminer plus facilement si les avocats peuvent fournir des services dans différentes langues

De 2024 à 2025, AJO a recueilli des renseignements sur la capacité des avocats inscrits à fournir des services d'aide juridique dans plusieurs langues. Elle s'efforce aujourd'hui de rendre ces informations plus facilement accessibles aux clients grâce à l'outil «[Trouver une avocate ou un avocat](#)».

En 2025, AJO a continué d'[augmenter les honoraires versés aux avocats inscrits au tableau](#) sur sa liste afin qu'ils consacrent davantage d'heures aux clients nécessitant les services d'une ou d'un interprète.

Afin d'améliorer les services offerts aux communautés racialisées, AJO s'engage à :

7. Au printemps 2025, AJO a mené son deuxième sondage sur l'inclusion, la diversité, l'équité et la lutte contre le racisme. 75 % des employés y ont répondu, soit 9 % de plus qu'en 2020

Au printemps 2025, AJO a mené son deuxième sondage sur l'inclusion, la diversité, l'équité et la lutte contre le racisme. 75 % des employés y ont répondu, soit 9 % de plus qu'en 2020.

Les résultats du sondage ont démontré que la diversité du personnel d'AJO reflète la diversité de la population ontarienne dans l'ensemble, avec une proportion plus élevée de personnes noires et autochtones travaillant à AJO que dans la population générale. De plus, la plupart des membres du personnel sont conscients

qu'AJO offre des programmes en matière d'équité et d'inclusion et conviennent qu'elle favorise l'absence de discrimination et de harcèlement au travail. Elle continue de prendre des mesures de renforcement de la diversité et de l'inclusion dans ses pratiques de recrutement et de fidélisation, notamment en fournissant aux gestionnaires des outils favorisant la sensibilisation et la communication interculturelles.

AJO veille à ce que la composition de son conseil d'administration et de ceux des cliniques juridiques communautaires qu'elle finance reflète la diversité des communautés qu'ils servent. Elle a inscrit cet engagement dans ses règles.

AJO élabore actuellement un sondage sur l'inclusion, la diversité et l'équité à l'intention des avocats inscrits à son répertoire. Ce sondage lui permettra de mieux comprendre les caractéristiques démographiques des avocats inscrits à son répertoire et leur capacité à fournir des services dans d'autres langues.

8. Aider les cliniques et les autres prestataires de services à mieux répondre aux besoins des personnes racialisées à faible revenu en Ontario

AJO a renforcé son soutien aux cliniques juridiques communautaires qu'elle finance grâce à des programmes de formation complets sur la collecte de données fondées sur la race et les pratiques anti-préjugés.

AJO finance un projet interclinique axé sur la lutte contre le racisme et l'oppression dans le système clinique.

Le programme des causes types a réussi à aider les clients de la clinique à remporter des affaires qui ont fait jurisprudence et qui traitent de questions fondamentales touchant les communautés racialisées.

AJO a établi des partenariats efficaces avec des fournisseurs de services partout en Ontario, créant ainsi des voies de communication claires pour surmonter les obstacles systémiques.

9. Traduire en plusieurs langues les informations concernant ce que les clients peuvent attendre des avocats d'AJO

AJO dispose de nombreuses [publications](#) importantes en plusieurs langues afin que les clients comprennent leurs droits et les services qui leur sont offerts. Un service spécialisé supervise la traduction des documents d'information.

10. Veiller à recevoir régulièrement des rétroactions positives de la part des clients sur des aspects tels que la facilité à trouver une avocate ou un avocat et la qualité des services

AJO a récemment modifié son sondage auprès des clients afin de leur permettre de fournir leurs renseignements démographiques. Elle s'efforce d'augmenter le taux de réponse des personnes appartenant à des communautés historiquement marginalisées, notamment les personnes noires ou racialisées.

AJO met régulièrement à jour le tableau des membres qui acceptent de fournir des services d'aide juridique, classés par lieu et par domaine juridique. AJO examine régulièrement la qualité des services fournis par les membres inscrits au tableau, dans le but d'offrir un service de grande qualité aux clients. En 2025, AJO a amélioré plusieurs aspects de ses processus de gestion des membres inscrits, notamment en perfectionnant l'outil « [Trouver une avocate ou un avocat](#) ».

11. Réviser ses processus afin que les entrevues d'embauche, les évaluations de performance et les formulaires de candidature pour les avocats comprennent des questions relatives à la justice raciale

En 2025, l'AJO a pris en compte les questions d'équité en élaborant son [programme d'avocats principaux en droit de la famille](#), ainsi que dans ses pratiques de recrutement et d'embauche. Les questions d'entrevue et les critères de sélection se concentrent sur les candidats ayant une expérience avérée dans le soutien aux personnes noires ou racialisées, dans une perspective de justice sociale et d'équité.

12. Offrir régulièrement à tous les avocats de l'aide juridique une formation à la justice raciale

AJO continue à offrir à son personnel des formations obligatoires régulières à la justice raciale. Parmi les sujets, on note :

- Micro-agression
- Préjugé inconscient
- Lutte contre le racisme

Le site LAO LAW a une page consacrée à la stratégie pour les communautés racialisées comportant, entre autres, des jurisprudences et des ressources juridiques afin d'aider ses avocats (salariés ou membres inscrits) à représenter des clients racialisés.

En 2025, AJO a organisé plus de 25 séances de formation axées sur des domaines

clés du droit, la sensibilisation culturelle et les pratiques juridiques axées sur les traumatismes. Certaines des formations les plus importantes offertes comprenaient une formation sur la justice raciale donnée aux avocats en droit criminel, en droit de la famille et en droit de l'immigration, les évaluations de l'impact de la race et de la culture (ÉIRC), les besoins croisés des victimes et des survivants de violence familiale, ainsi que les questions et responsabilités éthiques.

Toutes les séances de formation continuent d'être enregistrées et mises à la disposition des avocats inscrits sur LAO LAW.

Afin de lutter contre le racisme systémique dans l'appareil judiciaire, AJO s'est engagée à :

13. Veiller à récompenser les avocats qui obtiennent des résultats positifs pour leurs clients et à ne pas récompenser ceux et celles qui n'y parviennent pas

AJO continue d'assurer que les avocats inscrits à son registre agissent dans l'intérêt des clients de l'aide juridique.

En 2025, AJO a lancé [un programme de prise en charge des frais liés aux groupes consultatifs](#) en vertu de l'article 19 de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, afin de reconnaître le temps et l'expertise que les avocats membres consacrent à soutenir les jeunes dans ces procédures.

AJO a également offert de la formation aux membres inscrits au tableau afin d'améliorer les processus administratifs, y compris les exigences relatives à la soumission des formulaires [Fondement de la demande d'asile](#) (FDA) remplis afin d'y inclure des instructions supplémentaires et des conseils pratiques pour améliorer le processus de [demande de couverture des services de traduction](#) et [mettre à jour les tutoriels](#) sur la facturation afin que les avocats consacrent moins de temps aux tâches administratives et puissent se concentrer sur le service à la clientèle.

14. Offrir régulièrement aux avocats des formations à la lutte contre le racisme et aux méthodes de lutte dans l'appareil judiciaire

En partenariat avec l'African Nova Scotian Justice Institute et le Sentencing and Parole Project, AJO a organisé une formation introductive sur le sujet de l'évaluation de l'impact de la race et de la culture (ÉIRC).

Le webinaire a examiné la structure, la matière et l'utilisation évolutive de l'ÉIRC, également connue sous le nom de rapport présentenciel amélioré en Ontario. Parmi

les sujets, on note :

- Qu'est-ce qu'une ÉIRC et comment l'utiliser?
- Comment trouver le bon expert pour votre cliente ou client
- Matière obligatoire et matière facultative des ÉIRC et des rapports présentenciels améliorés
- Conditions d'admissibilité et processus de demande d'AJO pour ces rapports

AJO poursuit sa collaboration avec les gouvernements du Canada et de l'Ontario à l'octroi d'ÉIRC aux personnes noires ou racialisées accusées d'infractions criminelles. De janvier à décembre 2025, elle a autorisé 149 ÉIRC.

15. Vérifier, le cas échéant, si les avocats avancent des arguments liés à la race (par exemple, le profilage racial et les arguments fondés sur la Charte)

AJO poursuit ses efforts de soutien des arguments juridiques fondés sur la race. Depuis 2020-2021, elle a autorisé plus de 500 ÉIRC pour des accusés noirs ou racialisés, ce qui a permis d'obtenir des peines plus équitables. Elles ont influencé les décisions des tribunaux en faveur de peines axées sur la réinsertion et de périodes d'incarcération plus courtes.

Le personnel d'AJO et les avocats inscrits au tableau présentent régulièrement des arguments sur l'incidence du racisme systémique dans le système judiciaire en matière d'immigration et de réfugiés, ainsi que dans le cadre de contrôles judiciaires devant la Cour fédérale.

16. Soutenir les projets de développement communautaire qui s'attaquent aux problèmes des personnes racialisées

AJO collabore avec des cliniques et d'autres organismes communautaires au soutien aux personnes racialisées. AJO :

- offre chaque semaine des conseils juridiques généraux aux familles à la clinique juridique communautaire Rexdale de Toronto;
- fournit des services aux détenues à l'Établissement pour femmes Grand Valley, dont beaucoup sont Autochtones ou racialisées;
- collabore avec Reception House à Kitchener à la transmission des informations sur les services d'aide juridique aux nouveaux arrivants;
- collabore avec Community Justice Initiatives à Kitchener à la mise en place d'un

système d'orientation qui offre aux clients des options de justice réparatrice en dehors du système de justice criminelle.

17. Veiller à ce qu'il n'y ait aucune différence entre les résultats juridiques obtenus par ses clients racialisés et par ses clients blancs

AJO continue d'améliorer et d'élargir ses services d'avocats de service dans les établissements correctionnels afin d'aider les clients racialisés en détention.

Conclusion

Les efforts continus déployés par AJO pour éliminer les obstacles et renforcer l'équité pour les clients noirs ou racialisés ont permis d'assurer une prestation de services plus uniforme, de clarifier les voies d'accès au soutien et de renforcer les relations avec les partenaires communautaires. Ces progrès renforcent les fondements nécessaires à l'amélioration durable de l'accès, de l'expérience client et de la qualité globale des services pour les diverses communautés de l'Ontario.



LEGAL AID ONTARIO

AIDE JURIDIQUE ONTARIO

Aide juridique Ontario

20, rue Dundas Ouest, bureau 730
Toronto (Ontario) M5G 2H1
1 800 668-8258
media@lao.on.ca
www.legalaid.on.ca/fr